

COLONISATION ET ADMINISTRATION ROMAINES

DANS L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE.

(Suite et fin)

J'arrive à l'Agriculture.

Tout ce que les auteurs latins et grecs nous apprennent des produits du sol africain témoigne de la prodigieuse fécondité dont la nature a doté cette terre privilégiée. Tous les poètes ont célébré la fertilité de l'Afrique, ses moissons fabuleuses qui nourrissaient la population de Rome pendant huit mois de l'année; tous les prosateurs qui ont eu occasion d'en parler ont consigné des faits curieux à l'appui de leurs assertions. Le code Théodosien lui-même contient le plus éclatant certificat en faveur du sol algérien et tunisien, car on y trouve toute une législation sur le blé d'Afrique.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que la richesse agricole de ce pays persista en dépit des causes de ruine les plus formidables. Des impôts écrasants, un système d'avaries largement organisé, l'insatiable avidité des gouverneurs et de leur entourage, les extorsions, plus ou moins déguisées, auxquelles les habitants étaient incessamment soumis, l'énorme tribut en céréales exigé par les empereurs pour l'alimentation de Rome, l'obligation de livrer, dans certaines circonstances, un supplément de blé à des prix dérisoires, la vénalité des juges, les rapines des fonctionnaires de tout rang, les troubles sanglants qui accompagnèrent les luttes des chrétiens schismatiques contre l'église orthodoxe, semblaient devoir amener le rapide appauvrissement de l'Afrique. Il n'en fut rien cependant : la production agricole se maintint abondante et régulière, et les Vandales trouvèrent un pays si merveilleusement riche, que nul ne se serait douté qu'il avait été pressuré, rançonné, presque dévasté, pendant plusieurs siècles, par des maîtres impitoyables.

Cette fécondité paraît avoir été le partage spécial de la Numidie et de l'Afrique proprement dite, c'est-à-dire du territoire

de Carthage, aujourd'hui la Régence de Tunis (1). La région occidentale semble avoir été comptée pour peu dans le chiffre général de la production. Ce que nous savons de la fertilité relative actuelle des provinces algériennes ne dément pas cette appréciation.

De ce que le Byzacium, dont l'extrême fertilité était particulièrement renommée autrefois, a été trouvé aride et stérile par quelques voyageurs modernes, tels que Léon l'Africain et Shaw, faut-il conclure que le sol de l'Afrique s'est appauvri ? Non, assurément. Quelques points ont pu perdre de leur valeur productive, particulièrement les localités exposées, comme le littoral de la Byzacène, à l'action des vents de mer ; mais il est permis d'affirmer que la généralité de cette contrée est restée aussi féconde qu'elle l'était sous la domination romaine. Ceux qui connaissent le sol généreux de la province de Constantine ne peuvent en douter.

Le principal produit était le froment, dont on exportait des quantités immenses. Quand le blé d'Afrique n'arrivait pas, Rome était affamée, et le moindre retard dans l'apparition des bâtiments qui l'apportaient jetait l'inquiétude dans le gouvernement et dans la population. Des renseignements positifs me permettront d'indiquer le rendement du *Triticum*, ou blé dur, la seule espèce qui paraît avoir été cultivée en Afrique. Les grains se conservaient, comme aujourd'hui, dans des fosses nommées suivant Pline, *Sires* ou *Siros*. Il est aisé de reconnaître ici les *Silos* (matmora) de nos Arabes.

On récoltait aussi de l'orge et de la vesce.

L'huile venait en seconde ligne. Le pays en fournissait une certaine quantité à la Métropole, à titre d'impôt. Quelques localités, telles que la Tripolitaine, en donnèrent à partir du règne de Septime Sévère, à titre de redevance extraordinaire. En parlant de ce produit, j'examinerai un passage d'Aurelius Victor qui a fait penser à quelques écrivains modernes que l'olivier avait été naturalisé en Afrique par Annibal, après la deuxième guerre punique. Il sera facile de démontrer l'erreur, ne fût-ce qu'en citant l'autorité de Diodore de Sicile, qui affirme que l'olivier existait dans cette contrée lors de l'expédition d'Aga-

(1) M. Lacroix oublie d'ajouter : et de la province de Constantine, qui répond à la Numidie. — N. de la R.

thocle, c'est-à-dire un peu moins de trois cents ans avant Jésus-Christ. Les *Geoponiques* disent aussi que cet arbre était très commun dans la Cyrénaïque.

La vigne était cultivée sur une assez large échelle ; mais il paraîtrait que le raisin d'Afrique servait moins à faire du vin qu'à être mangé frais ou sec. Cette culture remontait à une époque reculée. Il en est question dans les *Géoponiques*, ou recueil des agronomes grecs.

L'Afrique ne produisait pas de soie, quoi qu'en dise M. Marcus, qui attribue à ce pays une nomenclature de denrées particulières à l'Inde, nomenclature qui se trouve dans une loi du Digeste.

Il me paraît difficile de voir, comme le veut M. Dureau de la Malle, dans la mauve arborescente décrite par Pline et Théophraste, l'arbuste qui donne le coton. Toutefois, d'après le témoignage de l'historien Ibn-Haucal, il est certain qu'au VII^e siècle de notre ère, le coton était cultivé dans le territoire de Carthage et dans les environs de Msila. Mais à quelle époque remonte cette culture, c'est ce qu'il faudra examiner.

Le fourrage était abondant. L'élève des bestiaux constituait une des principales branches de l'économie rurale, et l'art vétérinaire était assez avancé pour être enseigné sous forme de traité méthodique, témoin l'ouvrage de Végèce.

Le spart, le jonc et le roseau, figuraient au nombre des produits utiles de l'Afrique.

Parmi les légumes, les artichauts étaient cités pour leur rendement avantageux.

La truffe d'Afrique jouissait d'une certaine réputation parmi les gastronomes de la métropole.

Les fruits étaient abondants. On exportait principalement des figues, des dattes, des amandes et des grenades, ou pommes puniques.

Il va sans dire que cette liste des produits de l'Afrique romaine n'est pas complète ; c'est un simple aperçu.

Par quels moyens pratiques les Romains parvenaient-ils à tirer tant de richesses de leurs provinces africaines ? Telle était la question principale posée par M. le Général Randon. Je crois pouvoir la résoudre, au moins en partie. Le Carthaginois Magon, dans un volumineux ouvrage, qui fut traduit par ordre du Sénat romain, avait exposé les principes de l'économie rurale, telle qu'on la pratiquait en Afrique. Ce précieux manuel a été mal-

heureusement perdu ; mais on en retrouve de nombreux fragments dans les écrivains agronomiques latins, tels que Columelle, Varron, Palladius et Pline le Naturaliste. On peut donc connaître, par les passages de Magon, les procédés agricoles usités avant l'occupation romaine, dans tout le territoire de Carthage, et probablement dans toute la Numidie, tandis que les extraits des auteurs que je viens de nommer nous apprennent les modifications que subit, par la suite, l'agriculture africaine. Je serai donc en mesure de décrire un grand nombre des procédés de culture particuliers aux provinces qui forment aujourd'hui l'Algérie, le royaume tunisien et l'État de Tripoli. J'aurai soin de comparer les méthodes en vigueur sous les Romains et sous les Carthaginois avec celles suivies aujourd'hui par nos colons.

On a souvent attribué à la grande propriété, systématiquement créée, disait-on, en Afrique, les succès agricoles des Romains dans ce pays. Il y a beaucoup à rabattre de cette opinion. Sans doute, quand Pline disait que, sous l'empereur Néron, la moitié de l'Afrique était possédée par six propriétaires, cette contrée avait subi le sort de l'Italie, où l'aristocratie s'était emparée de toutes les terres. Bien loin d'avoir favorisé l'agriculture, cet état de choses dut lui être mortel ; car, en Italie, la concentration des propriétés en un petit nombre de mains avait tué la production et amené partout l'inculture. Mais, dans l'assertion du célèbre naturaliste, il ne s'agit que de l'Afrique proprement dite, et non de l'ensemble des provinces africaines. En second lieu, il est évident que la situation changea par la suite, même dans l'Afrique propre, car la production y fut d'une abondance presque proverbiale. La petite propriété se mêlait à la grande, et de simples paysans possédaient, comme des membres de l'aristocratie, sans compter les colons militaires ou autres qui, eux aussi, étaient de petits propriétaires. On est donc conduit à cette double conclusion : 1° que, quand la grande propriété domina dans la principale province africaine, ce fut, non, comme on l'a dit, dans une pensée systématique, et pour amener le perfectionnement de l'agriculture, mais tout simplement par continuation du fait déplorable qui avait mis l'Italie toute entière aux mains de quelques adroits accapareurs ; 2° que cet état de choses ne persista pas.

J'aurai à m'occuper des autres branches de l'économie rurale. La race animale me fournira quelques curieux développements. J'insisterai particulièrement sur l'espèce chevaline, sur le rôle si

important qu'elle joua dans la guerre, soit à l'intérieur même de l'Afrique septentrionale, soit au dehors, dans les rangs des Carthaginois, ou dans les armées romaines. J'examinerai si le cheval indigène fut employé aux travaux de l'agriculture. Je signalerai les services qu'il a rendus aux populations berbères, en les aidant puissamment à préserver leur nationalité, et en s'associant à leur vie matérielle à titre d'agent économique indispensable. J'aurai également à rechercher la part faite à la race chevaline africaine dans la législation, ou si elle figura comme matière imposable ; c'est là que je retrouverai le prix des chevaux de ce pays, sous les derniers empereurs, avant l'irruption des Vandales.

Quant à la richesse minérale, il est peu probable qu'elle ait été exploitée sur une large échelle par les Romains. Le code Théodosien contient bien une législation sur les carrières de marbre et de pierre de l'Afrique ; mais on n'y trouve aucune loi relative à l'extraction des métaux. Je crois, avec M. Fournel, que l'exploitation des mines de fer de l'Édough, dont des traces incontestables ont été découvertes à Bône, ne remonte pas au-delà de l'époque vandale.

Il semblerait résulter d'un passage de St. Cyprien qu'il existait en Afrique, dans le voisinage de Sigus, ville de Numidie, des mines d'or et d'argent. Bien que l'écrivain sacré nous apprenne que ces mines étaient épuisées à l'époque où il écrivait, il ne serait pas sans intérêt de retrouver l'emplacement de ces anciennes exploitations. L'ouvrage, d'ailleurs si remarquable, de M. Henri Fournel ne donne à cet égard que d'insuffisantes indications.

Parmi les minéraux utiles, il faut citer le sel et l'alun, dont on consommait de grandes quantités.

Quelques pierres précieuses, dont Carthage était l'entrepôt, faisaient l'objet d'un certain commerce : l'escarboucle, espèce de rubis, ou plutôt de grenat ; la calcédoine et le lychnite, dans lesquels il faut sans doute voir des quartz-jaspes des variétés Egyptienne et rubanée.

Certaines parties de l'Afrique, notamment la région occidentale, ont dû être beaucoup plus boisées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Les forêts de l'Atlas, surtout dans la Tingitane, recélaient de nombreux éléphants. Or, ces animaux ne vivent que là où existent de grands bois. On trouve dans le code de Théodose des lois relatives à l'exportation des bois de construction d'Afrique.

Quant au bois d'ébénisterie, le Citrus (*Thuya articulata*) était en grande réputation. On en fabriquait des tables qui avaient une valeur presque fabuleuse.

Quelques vers de l'africain Corippus font penser que les Indigènes avaient l'habitude de mettre le feu partout sur leur passage, dans leurs révoltes. Le déboisement s'en suivit naturellement. Cependant, le même poète parle souvent des vastes forêts de l'Afrique.

J'ai recherché si l'état de boisement du pays avait influé sur le régime des eaux, et je suis arrivé, sauf examen plus approfondi, à une négation. Les rivières de l'Afrique me paraissent avoir toujours été dans les mêmes conditions, torrentueuses en hiver, à sec pendant la saison des fortes chaleurs. Les exceptions d'autrefois sont probablement les mêmes aujourd'hui. D'après les *Auctores rei agrariæ*, les propriétaires se disputaient les eaux d'irrigations, d'où naissaient d'innombrables procès. C'est évidemment la rareté de l'eau qui poussa les ingénieurs hydrauliciens d'Afrique à acquérir une habileté consommée, habileté qui est renommée dans tout l'Empire. C'est à ces artistes que l'on doit les beaux aqueducs et les magnifiques citernes dont on admire les restes à Constantine et à Philippeville.

L'endiguement des rivières, dans le but d'empêcher la formation des marais, a dû être pratiqué par les Romains. Il est également vraisemblable qu'ils surent ménager et utiliser, pour la saison chaude, les eaux qui tombent en si grande abondance pendant l'hiver. Le lac Mœris et les beaux travaux par lesquels les Egyptiens avaient régularisé les inondations fécondantes du Nil, durent servir de modèles aux maîtres de Carthage.

Je viens de parler des marais. Ce mot m'amène directement à la question de salubrité. S'il faut s'en rapporter à la nomenclature de Ptolémée, la Numidie et le territoire de Carthage, ou l'Afrique proprement dite, auraient été infiniment plus marécageux que les provinces occidentales ; la Mauritanie Césarienne, c'est-à-dire la province d'Oran et une partie de la province d'Alger, aurait été exempte de marais ; ainsi, les bords de la Macta et la plaine de la Mitidja n'auraient offert aucune cause grave d'insalubrité. Cela est peu probable. Mais ce qui est plus certain encore, c'est que, la culture ayant pris la plus grande extension possible, et la population étant incomparablement plus nombreuse que de nos jours, l'assainissement se fit progressivement

Les causes morbides résultant des miasmes paludéens et de l'état d'inculture étaient donc infiniment moindres. Restaient les causes *climatériques*. Celles-là ont dû toujours être les mêmes. L'inscription découverte dans les ruines de l'ancienne Auzia (Aumale) donne comme un fait extraordinaire qu'une femme ait vécu vingt six ans dans cette localité, sans être atteinte par la fièvre. La fièvre était au nombre des divinités admises par le culte romain en Afrique. Il est vrai que, si elle avait des temples dans ce pays, elle en avait également un à Rome sur le mont Palatin. Du reste, malgré l'influence pernicieuse du climat, la durée de la vie humaine en Afrique était notablement longue. Pour les indigènes, le fait résulte d'un passage de Salluste et d'un autre d'Appien; pour les Européens, ou pour les créoles, il est constaté par de nombreuses inscriptions funéraires, qui offrent des exemples de longévité vraiment remarquables. Il n'est point, d'ailleurs inutile de faire remarquer qu'aucun écrivain de l'antiquité, dans le récit des expéditions militaires dont l'Afrique fut si souvent le théâtre, ne signale les maladies comme cause d'affaiblissement des armées romaines. Il n'en est question ni dans l'histoire de la guerre de Jugurtha, par Salluste; ni dans celle de la lutte de César contre les restes du parti de Pompée, par Hirtius, ni dans les passages de Tacite relatifs aux insurrections successives de Tacfarinas, ni dans les détails donnés par Ammien Marcellin sur la campagne de Théodose en Kabilie; ni dans le poème de Claudien sur la révolte de Gildon; il n'en est pas plus fait mention dans le bel ouvrage de Procope sur la guerre des Vandales, ni dans le chant épique consacré aux victoires de Jean, par Cresconius Corippus. On lit seulement dans le récit fait par Appien d'une tentative de guerre civile qui eut lieu dans le territoire de Carthage durant les sanglantes luttes de César contre ses rivaux, qu'un corps d'armée fut décimé par les maladies, non loin de la ville d'Utique. L'auteur grec attribue ce désastre à l'empoisonnement des eaux d'une rivière; il fut évidemment causé soit par l'influence du climat, soit plutôt par les miasmes des grands marais que les troupes romaines eurent à traverser. Mais on était à l'époque où les Romains, maîtres de l'Afrique proprement dite seulement, n'avaient encore pu effectuer les dessèchements qui durent s'exécuter par la suite.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît point, d'après la lecture des

auteurs anciens, que Rome se soit préoccupée de l'insalubrité de ses provinces africaines. S'il est vrai, comme le constatent les docteurs Martin et Folley, dans leur *Histoire Statistique de la Colonisation algérienne*, et comme, d'ailleurs, la raison l'indique suffisamment, que les populations méridionales de l'Europe aient, plus que toutes les autres, chance de vivre et de prospérer sous le ciel d'Afrique, il est aisé de comprendre comment les Romains s'acclimatèrent dans ce pays et y créèrent une race créole aussi remaquable par les qualités physiques que par celles de l'esprit.

Je me suis étendu sur la question de salubrité, parceque je me propose d'insister, dans mon ouvrage, sur les chances toutes favorables qu'offrira la colonisation de l'Algérie quand les dessèchements et la culture auront pris un vaste développement, et quand on s'appliquera à transplanter en Afrique les populations originaires du midi de la France et des États les plus méridionaux de l'Europe.

Ce que j'ai à dire de l'industrie et du commerce aurait dû trouver place immédiatement après mes observations sur l'Agriculture; mais, dans un rapport aussi sommaire, et où je dois effleurer tant de sujets, il m'est impossible de suivre un ordre rigoureusement logique.

L'Industrie était en Afrique ce qu'elle fut dans l'Empire romain, ce qu'elle pouvait être chez un peuple qui méprisait le travail. Tant que Rome vécut de ses conquêtes, tant que les trésors du monde entier y furent apportés par ses généraux victorieux, chaque province fournit aux besoins de l'aristocratie les produits qui lui étaient particuliers. Ceux de ces produits qui n'étaient point fabriqués, et qui arrivaient à l'état de matière première, passaient entre les mains des esclaves auxquels étaient dévolus les travaux manuels. On ne s'attachait pas à développer la production. On vivait au jour le jour, sans prévoir qu'un moment viendrait où les provinces tributaires du luxe des grands tomberaient au pouvoir des Barbares, et où les trésors des peuples vaincus faisant défaut, l'Empire ne pourrait plus se suffire à lui-même. Cependant, vers le déclin de la puissance romaine, on fit quelques efforts pour créer une industrie nationale; mais il était trop tard, et, d'ailleurs, une organisation qui parquait le travailleur dans des espèces d'ateliers nationaux, véritables prisons, où eux et leur descendance étaient condamnés à vé-

géter et mourir, une organisation qui faisait de l'Empereur le chef suprême du travail, et constituait une industrie officielle ne pouvait évidemment produire aucun résultat satisfaisant.

L'Afrique eut sa part des souffrances nées de cet état de choses. Il est impossible de déterminer le degré de développement qu'y atteignit l'industrie. Ce qu'on sait, par le code Théodosien, c'est qu'il existait à Carthage des fabriques de pourpre, où l'on confectionnait des étoffes, notamment des tissus de lin, et où la matière tinctoriale en usage n'était autre qu'un mollusque pêché sur le littoral de la Mauritanie. J'ai trouvé toute une législation qui règle le personnel, l'administration intérieure, enfin tout les détails de ces établissements, ainsi que la condition des ouvriers et jusqu'à leur sort ultérieur et celui de leur postérité. A ce sujet, j'aurai à relever, dans mon ouvrage, une erreur commise par un homme dont l'érudition est généralement estimée, par M. Marcus, le traducteur de la géographie de Mannert. Cet écrivain, dans son *Histoire des Vandales*, prétend que la pourpre employée dans les manufactures dont je viens de parler, provenait d'un limaçon qui existait, en grande abondance dans les rochers de l'Atlas. Il résulte clairement des textes que j'ai consultés qu'il ne s'agit ni d'un limaçon, ni de l'Atlas, mais tout simplement d'un *Murex*, autrement dit *Pourpre*, et des rochers du littoral de l'Afrique. M. Marcus ajoute qu'on avait organisé des escouades chargées de ramasser ces limaçons dans les montagnes. Autre erreur : c'était une flotille de petits bâtiments qu'on avait créée pour pêcher les *murex* en question. On ne comprend pas que l'auteur de l'*Histoire des Vandales* ait pu commettre une telle méprise, alors qu'il avait sous les yeux les lois du code Théodosien, qui ne peuvent donner lieu à aucune confusion.

Le même écrivain a affirmé que, du temps des Vandales, il existait en Afrique des manufactures d'armes de première qualité. La lettre de Cassiodore à laquelle renvoie M. Marcus ne me paraît point du tout devoir être interprétée dans ce sens.

L'industrie des constructions dut acquérir en Afrique une grande perfection. On sait que les architectes de ce pays jouissaient d'une brillante réputation, même à Rome ; les belles ruines qui jonchent le sol de nos provinces algériennes, sont, d'ailleurs, la preuve la plus irrécusable de l'habileté des artistes et des ouvriers qui exécutaient leurs plans.

Le commerce ne fut pas moins restreint en Afrique que l'industrie. Rome se bornait à recevoir de l'extérieur les objets nécessaires à sa consommation ou au luxe de son aristocratie ; ces produits étaient quelquefois fournis par les provinces à titre de tribut ou d'impôt. Souvent aussi, on les tirait des contrées étrangères ; alors, Rome donnait, en échange, l'or et l'argent qu'elle tirait des pays conquis. On peut, d'après cela, se faire une idée de ce que furent les transactions commerciales de l'Afrique, sous des maîtres qui entendaient d'une si étrange façon les lois économiques. L'exportation des produits agricoles, du marbre de Numidie, des bois de Thuya, et peut-être de quelques autres objets particuliers au pays ; à cela se restreignait le commerce de ces riches contrées. Je laisse en dehors, bien entendu, les immenses quantités de grains, l'huile, les animaux féroces pour les jeux du cirque, et les tissus couleur de pourpre, que l'Afrique était obligée de fournir à ses maîtres. Ce n'était point là du commerce.

L'exemple des Carthaginois, qui avaient grandi par le négoce, fut perdu pour leurs successeurs.

Ce n'était point assez d'avoir réduit à néant, par une constitution économique absurde, le commerce des provinces ; Rome, ainsi que je l'ai dit, frappait encore de droits de douane les produits étrangers et ceux des provinces, dans tous les ports de l'Empire. Un chapitre spécial sur cette matière exposera tout ce que les écrivains de l'antiquité et les commentateurs nous ont appris.

Il eût été d'un grand intérêt de savoir dans quelle proportion se développa la population immigrante en Afrique, durant la période romaine, et quel chiffre atteignit la population indigène à différentes époques. Malheureusement, on manque de renseignements sur cette question. Seulement, d'après un passage de l'*Historia arcana*, de Procope, relatif aux dévastations qui désolèrent l'Afrique sous le règne de Justinien, et d'après un dénombrement fait par Corippus des contingents fournis à l'armée byzantine par les Indigènes, il est permis de penser que la population de l'Afrique romaine était très-considérable lors de l'invasion vandale, et que, malgré les pertes qu'elle avait subies, elle était encore très-importante au sixième siècle.

Au point de vue intellectuel, cette population tient une grande place dans le monde romain. Elle se fit remarquer par d'éminentes qualités d'esprit, associées à une ardeur d'imagination toute africaine. Bien loin de rester étrangers au mouvement des idées qui

s'était produit dans la Grèce et se continuait à Rome, les Romains de Numidie et de Mauritanie entrèrent largement dans la voie de la civilisation, et égalèrent bientôt leurs maîtres d'Italie. Non-seulement l'instruction publique était organisée en Afrique sur les bases les plus larges, relativement au temps dont il s'agit ; mais la jeunesse du pays trouvait un accueil empressé dans les établissements d'éducation des autres provinces. C'est ainsi que la célèbre école de Béryte, où l'enseignement du droit était complet, ouvrait ses portes aux étudiants qui lui arrivaient des provinces africaines. Tandis qu'à Carthage des professeurs renommés formaient à l'éloquence et à la poésie la foule des jeunes gens qui s'empressaient à leurs leçons, Rome et Constantinople en attiraient d'autres, qui, après plusieurs années d'études, rentraient dans leur patrie pour y répandre, à leur tour, leur part de lumière et de progrès. Les lettres, les beaux-arts, le barreau et la science hydraulique, telles étaient, d'après les autorités contemporaines, les spécialités dans lesquelles se distinguaient particulièrement les habitants d'Afrique, Créoles ou Indigènes. Les ingénieurs et les peintres de ce pays étaient en réputation dans tout l'Empire ; quant aux avocats, c'est signaler suffisamment leur supériorité que de dire qu'ils ont valu à l'Afrique le surnom de *Matricula causidicorum*. Dans les lettres, il y a de grands noms à citer : Apulée, Septime-Sévère, un des ancêtres de l'empereur du même nom ; Annæus Cornutus, philosophe stoïcien, Cornelius Fronton, le maître et l'ami de Marc-Aurèle ; les poètes Nemesianus et Corippus ; enfin, si l'on adopte l'opinion de certains commentateurs, Aurelius Victor, historien dont le style rappelle quelquefois la manière de Tacite. Dans les lettres sacrées, Tertullien, Lactance, surnommé le Cicéron chrétien ; Minutius Felix, Arnobe, saint Cyprien, Optat de Milève, et, pour finir par le plus illustre, saint Augustin. Déjà et bien antérieurement aux temps dont il est ici question, une glorieuse génération d'esprits éminents avait surgi dans la Cyrénaïque, et avait ainsi prouvé, avant l'expérience romaine, que le ciel de l'Afrique était singulièrement favorable au développement de l'intelligence dans les sphères même les plus élevées. Cyrène, peuplée par l'élément grec, avait produit Aristippe, disciple de Socrate et fondateur de la secte Cyrénaïque ; sa fille Arété, qui lui succéda dans la direction de l'école ; Aristippe, fils de cette dernière, et qui succéda à sa mère ; Annicéris, qui reforma la secte cyrénaïque ; Callimaque et Eratosthène, tous deux en honneur à la cour des rois d'Égypte,

tous deux poètes et grammairiens, mais le second, distingué, en outre, autant que personne, par ses connaissances en philosophie et en mathématiques ; enfin, Carnéade, le plus grand philosophe de la secte académique, et Cronus Apollinius, le maître de Diodore le Dialecticien.

Je viens de parler des écrivains sacrés. Le lustre impérissable qu'ils jetèrent sur leur patrie s'explique autant par les luttes ardues au milieu desquelles surgirent ces grandes intelligences, que par l'éclat de leur talent. On voit à quelles controverses, à quels troubles longs et sanglants donnèrent lieu les schismes qui prirent naissance en Afrique. Il serait inutile d'insister sur cette période : je ne fais point une histoire de l'Afrique, mais bien, je le répète, le tableau de l'organisation de l'Algérie romaine ; il serait donc superflu de s'étendre longuement sur le développement du Christianisme dans ces contrées ; je n'y toucherai qu'en tant que j'y pourrai puiser, soit des faits significatifs, soit des arguments à l'appui des thèses que j'aurai à soutenir.

Le point de vue religieux, en ce qui concerne les Indigènes, est d'une bien plus grande importance. Les Carthaginois durent peu s'en préoccuper. Peuple pratique avant tout, ils attirèrent à eux les populations autochtones par les intérêts matériels, et purent laisser de côté la propagande religieuse. Ils réussirent, — je l'ai déjà dit, — à absorber les Indigènes de leurs possessions, ceux du Sahara excepté. S'ils eussent fait intervenir le fanatisme, ils n'eussent exercé aucune action sur leurs sujets. La religion carthaginoise, ce mélange de rites sanglants et de superstitions grossières, eût assurément répugné aux Berbères, qui, tout barbares qu'ils étaient, n'allaient pourtant pas jusqu'à immoler leurs enfants à leurs dieux, comme l'usage en existait dans la capitale punique. Il me paraît donc évident que les maîtres de Carthage respectèrent les croyances des vaincus. Peut-être, — ce qu'il est impossible de vérifier, — les religions des deux peuples avaient-elles des points de contact, des analogies qui rapprochèrent le sujet du maître, et dispensèrent ce dernier de toute propagande.

Quant aux Romains, leur conduite en matière religieuse est bien connue, et ils n'y dérochèrent point en Afrique : ils admirèrent des divinités africaines dans leur Capitole. A cet égard, les Indigènes purent croire qu'ils avaient trouvé, non des dominateurs, mais des amis et des co-religionnaires. Une preuve manifeste de la non-intervention des Romains, c'est que la population carthaginoise qui

s'était maintenue sous leur gouvernement, conserva ses rites abominables. Tertullien nous apprend que, même de son temps, on sacrifiait des enfants à Saturne ; or, ce père de l'Eglise d'Afrique vivait à la fin du II^e siècle de notre ère et au commencement du III^e. La population berbère ne fut pas moins fidèle au culte de ses pères. Bien que l'écrivain célèbre que je viens de citer déclare que le christianisme avait fait des prosélytes jusque parmi les Romains et les Gétules, habitants du Sahara ; bien que, du temps d'Optat de Milève, des Indigènes aient pris part, sous le nom de *Circoncellions*, à la lutte des Donatistes contre les disciples de saint Augustin, il est néanmoins incontestable que la religion du Christ fit peu de progrès parmi ces barbares. Au VI^e siècle, on les voit, dans la *Johannide* de Corippus, adorer, comme autrefois, Gurzil, Mastiman et autres divinités, objet d'un culte grossier et quelquefois sanginaire. L'invasion arabe surprit donc l'Afrique romaine en plein paganisme, malgré le passage des apôtres chrétiens, qui n'a eu d'influence que sur la population européenne.

Comment ces peuplades, qui avaient résisté à la propagande des doctrines de l'Evangile, se montrèrent-elles empressées à accepter celles du Coran ? A ce sujet, je n'ajouterai que quelques mots aux considérations que j'ai déjà exposées à propos d'une assertion de d'Herbelot : comme le mahométisme, les dogmes chrétiens enseignaient l'unité de Dieu ; mais le premier prescrivait des pratiques et fondait des institutions tout-à-fait compatibles avec l'état social de la nation berbère ; le christianisme, au contraire, prêchait une morale et formulait des vérités appropriées à une société éclairée, telle que l'était alors le monde romain proprement dit, mais nullement à la barbarie des hordes qui occupaient les montagnes et les plaines sablonneuses de l'Afrique. Les préceptes de Mahomet étaient proclamés par des conquérants dont les mœurs, les habitudes, le genre de vie et les besoins étaient tellement semblables à ceux des Indigènes, que les uns et les autres ont cru à une communauté d'origine ; ajoutez l'analogie que j'ai signalée entre la langue arabe et le punique, encore usité, lors de l'invasion, dans plusieurs parties de l'Afrique. Le christianisme, par qui était-il prêché ? Par des hommes éclairés, façonnés à la vie policée des grandes villes romaines, n'ayant aucun point de contact avec leurs voisins du Sahara ou de l'Atlas, ne pouvant leur inspirer aucune sympathie, incapables même de comprendre les exigences de leur éducation sauvage ; à peine si, du temps de saint

Augustin, c'est-à-dire au IV^e siècle, quelques rares ecclésiastiques connaissaient assez bien le punique pour s'en servir dans leurs sermons aux descendants des Carthaginois ; quant au langage berbère, ils l'avaient toujours ignoré ; comment donc auraient-ils pu parler aux Indigènes ?

Ces simples indications ne suffisent-elles pas pour démontrer comment là où l'Évangile échoua, le Coran triompha rapidement ? Encore faut-il tenir compte des différences qui séparent le culte et les croyances des Arabes, des croyances et du culte des Berbères, différences qui ont persisté malgré de longs siècles de cohabitation et de mélange incessant. Il faut aussi remarquer que la communauté de religion qui s'établit entre les Indigènes et les Musulmans n'aida que bien faiblement à la fusion des deux races, car le Berbère s'est maintenu à peu près intact dans ses usages, dans ses traditions administratives, dans ses tendances agricoles, industrielles et commerciales, dans sa langue, dans son type physique, enfin dans tout ce qui, aujourd'hui même, forme le cachet de sa nationalité.

Dans ce rapide aperçu, je n'ai pas encore signalé les causes de la ruine de la domination romaine en Afrique. J'ai conservé ce point pour en faire comme une conclusion au présent rapport.

Comment tomba ce colosse qui s'était installé sur les rives méridionales de la Méditerranée ? Il faut demander le mot de cette énigme à l'histoire de Rome elle-même. L'affaiblissement du pouvoir central, les secousses multipliées résultant des invasions successives des Barbares, la corruption des mœurs, l'avilissement de l'autorité, l'anarchie, l'absence de cette organisation économique qui eût pu résister à tant de formidables épreuves : tout cela eut son contre-coup en Afrique, tout cela contribua très-efficacement à ruiner les fondements de la puissance romaine dans ces contrées, où elle paraissait si solidement assise. L'introduction d'un grand nombre d'étrangers dans l'armée, le relâchement de la discipline, l'extinction du sentiment du devoir et de l'honneur chez le soldat, l'innervation du courage, furent aussi pour beaucoup dans le désastre final. Deux combats suffirent pour rendre les Vandales maîtres de l'Afrique. Il est vrai que la trahison du comte Boniface avait ouvert les portes du pays à Genséric ; mais quand, désabusé sur la fourberie d'Aétius, il résolut de réparer son crime en mourant les armes à la main, son armée, troupe dégénérée, n'opposa qu'une résistance dérisoire aux hordes barbares que l'Espagne avait vomies sur les bords de la Méditerranée. Si l'on

objectait que, 95 ans plus tard, Bélisaire osa entreprendre de reconquérir l'Afrique avec 40,000 hommes d'infanterie et 5,000 cavaliers, et qu'il y réussit, il y aurait à répondre que le lieutenant de Justinien avait affaire à une armée encore plus dégradée que ses propres soldats ; car, au dire de tous les historiens, les Vandales, sous l'influence du climat africain et d'habitudes efféminées, arrivèrent, en peu de temps, au dernier degré d'allanguissement, de faiblesse et de nullité. Bélisaire devait donc avoir bon marché de tels adversaires, et son succès ne prouve pas grand'chose en faveur de ses troupes. Un peu plus tard, et malgré les éphémères triomphes de Salomon sur les masses indisciplinées des Indigènes, nous voyons l'armée romaine, sous la conduite de Jean, ne plus savoir supporter ni la soif, ni la faim, ni la chaleur, ni la fatigue, fuir honteusement devant l'ennemi, et se laisser battre par ces cavaliers que Marius, que Dolabella, que Suétonius Paulinus, que Théodose et tant d'autres héros d'une autre époque, avaient écrasés ou dispersés avec une poignée de soldats. Non, l'armée romaine n'existait plus, et l'Afrique, plus que toute autre province, était exposée à tomber aux mains du premier agresseur audacieux.

Des causes, toutes *locales*, agirent non moins puissamment. Il faut mettre, en première ligne, le peu de cas que les Romains avaient fait des Indigènes, l'isolement où on les avait laissés. L'hostilité permanente de ces hommes, restés vigoureux et pleins d'ardeur quand leurs maîtres s'étaient énervés, fut le danger le plus redoutable à l'heure suprême du dénouement. Telle était leur désaffection pour les Romains, que, lorsque les Vandales apparurent sur leurs rivages, ils les laissèrent faire, indifférents au succès de l'un ou de l'autre champion. Quand Bélisaire débarqua avec sa petite armée, pas un Indigène n'alla se joindre volontairement à lui pour l'aider à rendre l'Afrique aux souverains de Constantinople.

L'Afrique romanisée, mais sans assimilation de l'Indigène, recéla donc toujours dans son sein un germe de destruction, un ennemi qui devait, le moment venu, donner le coup de grâce à la domination romaine.

Quant à la population créole, pouvait-elle être beaucoup plus affectionnée à la métropole ? Une administration oppressive et cupide, des impôts écrasants, des exactions à peine déguisées et toujours renaissantes, avaient appauvri les producteurs agricoles. La

terre restait féconde, mais ses produits n'enrichissaient que le fisc et d'avidés fonctionnaires. Tel était l'excès de la misère au commencement du iv^e siècle de notre ère, que les pères de famille, ne sachant comment satisfaire aux exigences du Trésor et des magistrats, ayant perdu toute ressource d'existence, vendaient leurs enfants, qu'ils ne pouvaient plus nourrir. Une loi de Constantin, que j'ai retrouvée (1), interdit formellement ces ventes parricides, et ordonne d'alimenter, aux frais de l'État, les enfants dont les parents ne pourraient subvenir à leurs besoins. Cet édit est particulier à l'Afrique, où ces actes d'une barbarie tristement éloquente avaient journellement lieu. Ce seul trait peint, ce me semble, la situation faite à ce pays par une administration ruineuse.

A propos du régime municipal, j'ai rappelé, en passant, le système de persécutions et d'avaries auquel les magistrats des villes étaient en butte. Le décurionat romain menait tout droit à la misère. L'irritation de la classe moyenne était donc toute naturelle, et elle fut au nombre des causes qui précipitèrent le fatal dénouement.

Il ne faut pas dissimuler, non plus, que le christianisme eut une large part à revendiquer dans le désastre de l'Afrique romaine. L'agitation produite par les luttes religieuses ne put être que funeste à un pays où un ennemi vigilant était toujours prêt à tirer parti des dissensions de la société créole. Or, quand on voit les Donatistes, poussés à bout par les persécutions des Catholiques orthodoxes, se faire les auxiliaires des Vandales contre leurs propres concitoyens, quand on voit les Circoncellions, enfants perdus de la secte de Donat, porter le ravage dans les riches campagnes de la Numidie, et mettre leur fureur au service des étrangers qui envahissaient leur pays, on peut se faire une idée du mal que l'établissement de la religion chrétienne a fait en Afrique. Nul doute que les déplorables dissensions dont la population créole offrit alors le triste spectacle n'ait hâté la chute du colosse.

Mais je craindrais d'abuser de la bienveillante attention du lecteur, si je poussais plus loin ce résumé de mes études sur l'Afrique romaine.

Mon intention a été de faire connaître sommairement le résultat de mes recherches, et la manière dont je me propose

(1) Cette loi, qui est de l'an 322, est citée par Morcelli — *Africa Christiana*, T. 3, p. 227 —, d'après le code Théodosien, l. II, tit. xxviii, L. 2.
— Note de la R.

de les utiliser dans l'ouvrage que je prépare. Ce que je viens d'exposer suffira, je l'espère, pour faire apprécier la physionomie de mon travail et l'esprit qui présidera à sa rédaction définitive.

J'ai l'intention de faire deux gros volumes; peut-être serai-je obligé d'aller jusqu'à trois, car certains sujets veulent être traités *in extenso*.

La matière se divisera tout naturellement par chapitres portant chacun un titre spécial :

- Races ;*
- Organisation politique, administrative et judiciaire ;*
- Colonies et Municipales ;*
- Organisation financière ;*
- Impôts ;*
- Etat militaire ;*
- Propriété ;*
- Recensement, cadastre et Délimitation ;*
- Productions agricoles ;*
- Végétation arborescente ;*
- Procédés agricoles ;*
- Races animales,*
- Richesse minérale ;*
- Industrie ;*
- Commerce, Navigation ;*
- Richesse publique et privée.*
- Insalubrité ;*
- Routes ;*
- Population ;*
- Mœurs et usages ;*
- Religion ;*
- Assimilation ;*
- Etc., Etc.*

L'ouvrage sera précédé d'une préface dans laquelle j'exposerai la différence des procédés de la Grèce et de Rome dans l'organisation de leurs colonies. Cette introduction sera suivie d'un aperçu historique, destiné à orienter le lecteur. Un long résumé, sous forme de conclusion, terminera le livre. C'est dans cette dernière partie que je rechercherai les enseignements de toute nature que nous avons à tirer de cette étude de la colonisation romaine.

Il est bien entendu, et la lecture de ce travail a dû l'apprendre dès les premières pages, — que j'embrasserai dans mon travail tous les États qui composaient l'Afrique romaine, depuis la Cyrénaïque à l'Est, jusqu'à la Tingitane à l'Occident. Il eût été impossible de se borner aux provinces qui forment l'Algérie moderne. Les États romano-africains constituaient un ensemble solidaire et qui a eu des destinées communes. Je ne pouvais donc séparer les diverses parties de ce monde, dont la tête était à Carthage, et dont les membres vivaient dans une étroite dépendance les uns des autres.

Comme je l'ai dit dans une autre partie de ce mémoire, il me reste encore quelques recherches à faire, et l'analyse de mes extraits par ordre de matières; après quoi je passerai à la rédaction de l'ouvrage. Toute fois, je crois qu'il me sera possible, dans le cours de mes dernières investigations, d'écrire quelques chapitres isolés. En ce cas, je m'empresserai de faire connaître, au fur et à mesure de leur achèvement, ces parties détachées de mon livre.....

F. LACROIX.

